Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 13 (1905)

Heft: 8

Artikel: Fête des Vignerons, à Vevey

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682670

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fête des Vignerons, à Vevey.

Le service sanitaire a été organisé par M. Charles Narbel, de Vevey ; il comportait, pendant la durée des représentations, sept postes de secours (cinq sur les estrades, pour les spectateurs ; deux dans l'enceinte, pour les figurants), chacun avec un médecin, un infirmier, une infirmière ; pendant le cortège, des postes volants sur divers points du parcours ; le soir de la fête vénitienne, une infirmerie provisoire au local de la Confrérie, quai Perdonnet ; durant toute la journée, de chaque côté de la grande estrade, deux infirmeries avec quatre locaux, seize lits, tout le matériel nécessaire pour les premiers soins.

Les cas graves ont été immédiatement évacués sur l'Hospice du Samaritain. Les infirmiers furent choisis parmi les membres de la Société militaire sanitaire suisse ; les infirmières étaient les élèves de l'Ecole de gardes-malades « La Source », à Lausanne, sous la direction de leur directeur, M. le Dr Ch. Kraft. Matériel prêté par l'arsenal de Morges et la section vaudoise de la Société suisse de la Croix-Rouge.

Onze portes, de larges escaliers donnant accès aux estrades et permettant d'entrer et de sortir sans bousculades.

Onze fontaines placées au haut de chaque escalier et deux grandes fontaines installées dans l'enceinte, fournirent en abondance l'eau fraîche des Avants.

Rôle de la bicyclette dans l'appendicite.

Nous lui connaissions pas mal de torts à cette vieille bécane, un peu détrônée aujourd'hui par sa concurrente l'auto. Nous savions qu'elle pouvait, chez les enfants imprudents, déterminer des troubles importants du côté du cœur ; on nous avait également déclaré qu'elle était capable d'influencer défavorablement la stature normale par la position vicieuse qu'elle imprime au buste. Enfin, le Dr Auerbach avait pu constater chez un grand nombre de coureurs des accidents nerveux graves, tels que troubles des réflexes, nystagmus, signe de Romberg, ataxie.

Voici qu'un médecin de Washington, le docteur King, vient de présenter à la Société médicale du district de Colomba un mémoire tendant à imputer à l'usage immodéré de ce sport les affections appendiculaires.

Statistiques à l'appui, ce praticien établit, en effet, que l'appendicite a été connue du jour seulement où fut inventé ce genre de locomotion, et qu'elle progresse concurremment avec lui. Cette action néfaste s'explique par le traumatisme que déterminent les contractions répétées du muscle psoas iliaque au cours du pédalage. Ce traumatisme est suivi d'une réaction inflammatoire du conduit appendiculaire favorable à l'infection microbienne.